



L'OACI CONCLUT UN ACCORD AVEC LES ÉTATS ET L'INDUSTRIE SUR LA CAPACITÉ DE SUIVI DES VOLS DES COMPAGNIES AÉRIENNES À L'ÉCHELLE MONDIALE

MONTREAL, le 14 mai 2014 – À l'issue d'une Réunion spéciale sur le suivi des vols d'aéronefs à l'échelle mondiale, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a réalisé un consensus entre ses États membres et le secteur du transport aérien international sur la priorité à court terme de suivre les vols des compagnies aériennes à l'échelle mondiale, quelles que soient leur localisation ou leur destination. La réunion a également établi un cadre pour les initiatives à moyen et à long terme dans ce domaine.

Dans le cadre établi par l'OACI, les contributions du secteur par l'intermédiaire d'un Groupe de travail sur le suivi des aéronefs (ATTF), coordonné par l'Association du transport aérien international (IATA), permettront de répondre aux besoins à court terme en matière de suivi des vols.

« Le vol MH 370 de Malaysia Airlines a été pour l'aviation un événement singulier auquel nous avons réagi de façon tout aussi singulière, a affirmé M. Olumuyiwa Benard Aliu, Président du Conseil de l'OACI. En ce qui concerne la sécurité des vols, nous consacrons l'essentiel de notre énergie et de nos ressources à la prévention des accidents, mais l'ensemble de notre secteur éprouve une compassion profonde pour les familles des passagers et de l'équipage de cet avion perdu. »

Parallèlement aux activités du groupe de travail de l'IATA, l'OACI commencera à élaborer un concept d'opérations de suivi des vols intégrant les modalités, les acteurs et les circonstances du partage des données nouvelles sur le suivi. De plus, elle envisagera par ordre de priorité des normes internationales axées sur la performance pour promouvoir le suivi des vols des compagnies aériennes dans tout le système aéronautique.

Par ailleurs, la réunion a noté les défis auxquels les États sont confrontés dans la coordination de leurs activités de recherche et sauvetage dans les zones de compétence nationale et régionale, en soulignant l'utilité d'effectuer régulièrement des exercices pratiques pour détecter des lacunes au niveau des procédures et des opérations. Elle a en outre constaté l'ampleur de la coopération internationale et du partage de ressources observés jusqu'ici dans les efforts de recherche et sauvetage pour le vol MH 370.

« La coopération est cruciale dans tout ce que nous réalisons en matière de transport aérien dans le monde, a souligné M. Aliu en terminant son introduction à la conférence de presse organisée en fin de réunion. Cela est vrai depuis que les premiers États se sont réunis pour signer la Convention relative à l'aviation civile internationale il y a sept décennies, en 1944, et cela reste vrai au moment où nous nous apprêtons à faire face au doublement de volume du trafic aérien, à l'horizon 2030. »

Ressources pour les rédacteurs :

[Documentation de la réunion sur le suivi des vols à l'échelle mondiale](#)

[Liste des participants à la réunion](#)

[Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde](#)

[Plan mondial de navigation aérienne](#)

[Tableau de bord en ligne de l'OACI sur les performances régionales](#)

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

Contact :

communications@icao.int